

Recommandations

-Elaborées dans le cadre du PASRI-

En se basant sur le diagnostic du SNRI, 25 recommandations spécifiques regroupées en cinq (05) domaines d'action ont été formulées :

I. Investir Plus et Mieux dans la R-D et l'Innovation

- I.1. Accroître et consolider le soutien public financier direct pour la R-D privée et l'innovation industrielle
- I.2. Mieux concevoir et implémenter le soutien public financier direct pour la R-D privée et l'innovation industrielle
- I.3. Améliorer la conception et l'implémentation des mesures financières à effet catalyseur en faveur des entreprises
- I.4. Développer un meilleur policy -mix en faveur de la R-D privée et de l'innovation industrielle et le mettre au cœur d'une politique industrielle 'intelligente'
- I.5. Accroître et consolider le soutien public financier direct à la recherche publique
- I.6. Encourager le financement public de la recherche publique au moyen du financement récurrent et du financement sur projet

II. Améliorer l'Organisation et la Gouvernance de la Recherche Publique

- II.1 Mieux définir les missions des principaux exécutants de la R-D publique
- II.2. Mieux doter les centres de recherche en corps A
- II.3. Améliorer la gouvernance interne des institutions publiques de recherche, notamment des universités
- II.4. Revoir certains statuts du personnel de la R-D publique
- II.5. Rationaliser l'utilisation des équipements scientifiques lourds
- II.6. Clarifier les incitations économiques des institutions publiques de recherche à recourir à d'autres sources de financement
- II.7. Alléger et clarifier le processus du financement récurrent et de suivi des structures de recherche
- II.8 Modifier le statut du CNEARS et revoir ses missions

III. Améliorer l'Interfaçage entre la Recherche Publique et l'Industrie

- III.1 Mettre à jour les missions des centres techniques industriels
- III.2 Revoir le cadre juridique et le positionnement stratégique des technopoles/pôles de compétitivité
- III.3 Créer des bureaux de liaison industrielle communs à plusieurs institutions publiques de recherche
- III.4 Renforcer la recherche publique-privée et la mobilité intersectorielle des chercheurs publics

IV. Rendre la Gouvernance Institutionnelle du Système National de Recherche et d'Innovation Plus Efficace

- IV.1 Créer une Haute Autorité de la Science, de Technologie, et de l'Innovation
- IV.2 Mieux définir les grandes orientations et les priorités
- IV.3 Améliorer la coordination verticale et horizontale au niveau des ministères
- IV.4 Renforcer les activités de suivi et d'évaluation

V. Améliorer les Conditions-Cadres pour la R-D et l'Innovation

- V.1 Réformer le cadre réglementaire sur l'investissement privé et lever certaines restrictions à la concurrence
- V.2 Rendre le secteur financier plus efficace
- V.3 Renforcer les ressources humaines pour la R-D et l'innovation

Un **plan d'action national pour la recherche et l'innovation en Tunisie (2016-2025)** a été formulé en déclinant chaque recommandation en une /plusieurs action(s) opérationnelle(s).

Accéder au [plan d'action national pour la recherche et l'innovation](#)